

LEMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(SEANCE DU 20 DECEMBRE 2023)

Les deux mille singes ont pu intégrer un décembre à dix-huit heures le conseil communautaire de Lironges-Médocais, également convoqué le 20 décembre 2022, par le Président, s'est tenu en séance publique à la Maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Lironges, sous la présidence de Guilhem GARRIN, Président.

Alexandre PORTINELLE, Conseiller communautaire délégué, désigné au service de l'ouverture de la séance, remplissait les fonctions de secrétaire.

Etaloni, prezenta:

[illegible]

Alcanta encuadernado con obligación de puerro.

Donner la liste des noms des obligés de pourvoir:

Mme Sarah GENTIL dame pourvoira à M. René VIGOUAN
M. Francis GENTIL donne pourvoira à M. René GENTIL
M. Jean-FRÉDÉRIC donne pourvoira à M. Gilles BRICOT
M. Jean-FRÉDÉRIC donne pourvoira à M. Alain NASTEAU
M. Stéphane GIL donne pourvoira à M. Vincent JALBY
Mme Delphine ROUSSETTE dame pourvoira à M. Sébastien VALLÉE
M. Jean-Philippe HUBERT donne pourvoira à M. Jean-Charles HUBERT
Mme Marie LAFFAGE dame pourvoira à Mme Nathalie GUELLÉ
Mme Lucrèce DEQUENOIS dame pourvoira à M. Sébastien LOUBERT
Mme Amélie ALAIN dame pourvoira à M. Mathias BARRER
Mme Isabelle GENTIL dame pourvoira à M. Sébastien GENTIL
Mme Sarah THOUVENOT dame pourvoira à Mme Nathalie MULLÉ
Mme Stéphanie ZAMER dame pourvoira à Mme Marie-Fr. TAYOT
M. Alain SCHUCHER dame pourvoira à M. Fabien DENEUT

Abstract

Keywords:

Contrat territorial milieux aquatiques (CTMA) « Vienne Métropolitaine » - travaux de mise en défens des berges et aménagement des abreuvoirs programmés en 2015 : plan de financement prévisionnel rectificatif

NP-9.1

Contrat territorial milieux aquatiques (CTMA) « Vienne Métropolitaine » - travaux de mise en défens des berges et aménagement des abreuvoirs programmés en 2023 : plan de financement prévisionnel rectificatif

Délégation du 21 décembre 2023



 **TÉLÉCHARGER**